Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 025-212506331-20250409-DCM_2025_04_032-DE

DCM 2025-04-032

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU **DOUBS**
Arrondissement de BESANCON

Commune de VUILLAFANS

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 12
- votants : 14
- ayant donné procuration : 2
- absents excusés : 2
- absents : 0
- exclus : 0
- démissionnaire : 1

Date de convocation : 27/03/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour accorder des subventions aux association pour 2025

Extrait du registre des délibérations de la Commune

Séance du 09 /04/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 avril à 20 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 27/03/2025.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

Présents : Anne-Lise BOESINGER, Céline BOUVERET, Patrick CHANUSSOT, Claude CURIE, Marie-Thérèse CRETIN-GUTH, Yves GAMELON, Jean-Benoît LAMBERT, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN, Bernard WOZNY.
Absents excusés : Benjamin DOLE, (procuration à Stéphane MEREL, Michelle HOUSER, (procuration à Sylvie PERRET-GENTIL).
Absents :
Démissionnaire : Alain KIBLER.
Secrétaire de séance : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. le Maire, Claude CURIE.

M. le Maire informe le conseil sur l'attribution des subventions d'aide aux associations pour l'exercice 2025, il propose :

– Banque Alimentaire (EMMAÜS) :	100,00 €
– Les Amis de l'Hôpital :	150,00 €
– Club Tourisme et Loisirs :	1 000,00 €
– Amicale des Pompiers de Vuillafans :	350,00 €
– Association Foncière et Pastorale :	500,00 €
– De la Brise au déluge :	350,00 €
– Les Jeunes Sapeurs-Pompiers Loue Lison :	300 ,00 €
– L'association M.I.C.I-DOUBS :	100,00 €

Il est rappelé que ces subventions sont versées sur présentation du bilan moral et financier de l'exercice n-1.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve l'attribution de subventions pour l'exercice 2025 aux associations précitées, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 09 avril 2025.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme, **M. le Maire, Claude CURIE**

MAIRIE DE VUILLAFANS 25840